



Problème de facturation de badge

Par Nairolf

Bonjour, j'ai emménagé depuis fin juillet dans un appartement meublé en couple (nous sommes deux sur le bail). Je suis passé par l'agence Laforêt. À l'entrée dans l'appartement, deux clés ainsi que deux badges d'accès à l'immeuble nous ont été fournis. J'ai récemment reçu un mail nous informant que la porte d'entrée de l'immeuble allait être changée et que par conséquent un badge allait nous être facturé car la personne en charge de changer la porte n'en donnait qu'un seul. Est-ce normal qu'il soit à nos frais ? Le paiement du badge nous a été imposé et nous avons déjà dû le payer..

Merci d'avance pour vos réponses.

PS : je précise aussi que les deux badges qui nous ont été fournis à l'entrée figurent dans l'état des lieux.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il aurait fallu demander directement au bailleur de vous fournir les badges de remplacement. Maintenant que vous avez payé, ce sera plus compliqué de vous les faire rembourser, mais vous pouvez toujours tenter de le réclamer par courrier RAR de préférence.

(sauf si le prix du RAR est plus élevé que le prix des badges...)

Par Nairolf

En fait, ce n'était pas prévu quand on a emménagé que la porte soit changée (en tout cas nous n'étions pas au courant). Ça nous a été imposé et prélevé en même temps qu'un loyer du coup.

Par yapasdequoi

Alors vous commencez par cesser de payer par prélèvement et demandez le RIB pour verser votre loyer.

Ensuite vous faites un courrier RAR au bailleur pour lui indiquer que le badge ne fait pas partie des charges récupérables et donc il doit vous le rembourser.

Et s'il ne le fait pas c'est assez facile de le déduire du loyer suivant.